



Legalite ? illegalite ? comment savoir ?

Par **MiLiE92**, le **28/05/2009** à **00:35**

Bonjour,

Je travaille dans la même société depuis 4 ans, mais au fil des années j'ai découvert pleins de choses "bizarres", notamment au niveau des contrats que nous faisons signer à nos clients. Certains d'entre eux ont déjà fait appel à des associations ou ont même envoyé la répression des fraudes, mais apparemment sans conséquences bien inquiétantes pour la société...

De plus, je me pose des questions sur la façons dont on est payés...

Etant dans une période de remise en question (j'ai l'impression de travailler pour des escrocs), je souhaiterais avoir l'avis d'un conseiller juridique mais ne sais pas dutout comment procéder.

A qui faut il s'adresser ? Est ce un service payant ? Je suis dans le flou total.

Par **jeetendra**, le **28/05/2009** à **10:46**

bonjour, contactez la maison de justice et du droit de Nanterre, TGI des Hauts de Seine pour une consultation juridique gratuite, ils vous renseigneront, courage à vous, cordialement

TGI

179-191 avenue Joliot-Curie

92020 NANTERRE CEDEX

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 17h00

Téléphone : 01 40 97 10 10

Par **MiLiE92**, le **28/05/2009** à **11:49**

Merci de votre réponse, je viens de les appeler et on m'a dit que ce n'était pas eux qui s'occupaient de cela. On m'a dirigé vers la mairie de ma commune, afin de demander une consultation avec un avocat. Apparemment la première est gratuite et s'il y a matière à aller plus loin dans la procédure, cela devient payant.